



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/933
4 août 1994

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 4 AOÛT 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA
FRANCE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en application du paragraphe 10 de la
résolution 929 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 22 juin 1994, le second
rapport sur le déroulement de l'opération "Turquoise", qui couvre la période
du 10 au 25 juillet 1994.

Je vous serais reconnaissant de faire diffuser cette lettre, ainsi que
l'annexe jointe, comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Hervé LADSOUS

Annexe

OPÉRATION TURQUOISE

Évolution de situation du 10 au 25 juillet 1994

I. DISPOSITIF

L'opération Turquoise est placée sous les ordres du général Lafourcade, qui dispose d'un poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) implanté à Goma et relié au Centre opérationnel interarmées de Paris.

Le dispositif comprend les éléments suivants :

- a) Un sous-groupement de forces nord de trois unités de combat à Kibuye;
- b) Un sous-groupement de forces sud de deux unités de combat à Cyangugu;
- c) Un sous-groupement spécialisé à Gikongoro;
- d) Un déploiement d'avions de combat à Kisangani;
- e) Trois bases de transit à Bangui, Libreville et Douala.

L'effectif atteignait, à la date du 25 juillet, 2 555 militaires français et 339 Africains [243 Sénégalais, 10 Mauritanien, 7 Égyptiens, 44 Tchadiens, 35 Guinéens (Guinée-Bissau)].

II. COMPOSITION DE LA FORCE

A. Éléments français

1. Moyens interarmées

- a) Un poste de commandement interarmées (PCIAT - effectif : 305);
- b) Un élément militaire médical d'intervention rapide (EMMIR - effectif : 46) et un élément BIOFORCE (effectif : 18);
- c) Un détachement spécialisé disposant de cinq hélicoptères (effectif : 220);
- d) Trois détachements du Service des essences des armées (effectif : 35).

2. Moyens de l'armée de l'air et de la marine nationale

Un élément de 4 Mirage F1CR, 4 Mirage F1CT, 1 Atlantic, 2 C135FR, 2 Casa 235, 6 avions-cargos tactiques (C 310, C 160), 2 hélicoptères SA 330 (SAR). L'effectif total est de 348.

/...

3. Moyens de l'armée de terre

- a) Quatre compagnies d'infanterie motorisée (effectif : 580);
- b) Un escadron d'automitrailleuses légères de 12 véhicules (effectif : 130);
- c) Deux sections de mortiers lourds, 1 à 6 pièces et 1 à 4 pièces (effectif : 115);
- d) Une section de génie (effectif : 25);
- e) Un bataillon de soutien logistique (effectif : 450);
- f) Un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) disposant de 3 hélicoptères Puma (effectif : 60) et de 3 Gazelles;
- g) Deux états-majors tactiques (effectif : 62);
- h) Une compagnie de commandement et des services (effectif : 150).

4. Moyens de la Gendarmerie nationale

Un détachement prévôtal (effectif : 10).

B. Éléments africains

- a) Deux compagnies d'infanterie sénégalaise (effectif : 243);
- b) Une section tchadienne (effectif : 44);
- c) Une section de la Guinée-Bissau (effectif : 35);
- d) Un détachement médical mauritanien (effectif : 10);
- e) Des observateurs égyptiens (effectif : 7).

Depuis le 25 juillet, d'autres éléments fournis par plusieurs pays d'Afrique ont été intégrés à la force (86 Tchadiens, 43 Nigériens, 45 Congolais).

III. DÉPLOIEMENT ET ACTIONS MENÉES

Après la phase initiale, le déploiement de la force Turquoise sur le territoire rwandais s'est stabilisé depuis le 9 juillet dans les districts de Kibuye, Cyangugu et Gikongoro formant la Zone humanitaire sûre (ZHS) (voir appendice 1). Les unités africaines sont intégrées au dispositif au fur et à mesure de leur arrivée.

Les actions menées par la force Turquoise ont été les suivantes : reconnaissance, sécurisation de la zone, aide aux personnes déplacées, extraction de personnes menacées.

/...

Hormis quelques incidents sans gravité, essentiellement dus à des divergences maintenant résolues sur le tracé de la zone avec les forces du Front patriotique rwandais (FPR) aux limites de la ZHS autour du 15 juillet, l'action de la force Turquoise a pris principalement un caractère d'aide aux réfugiés en raison de l'évolution dramatique de la situation; ramassage et inhumation des corps des victimes d'épidémie ou de dénutrition, transport et distribution d'eau et de vivres tant au Zaïre (Goma, Bukavu), qu'en ZHS.

Les missions de sécurisation se poursuivent toutefois en raison de la présence de pillards en bordure de la zone.

IV. ÉVALUATION DE LA SITUATION

Après la prise de Butare le 4 juillet, le FPR s'est rendu successivement maître de Ruhengeri le 13 et de Gisenyi le 17, avant d'atteindre la frontière zaïroise à Goma le 18.

Les Forces armées rwandaises ont fui au Zaïre pour la plupart directement par Goma, en commettant quelques exactions au passage. Celles qui ont transité par la ZHS – et se sont dirigées vers Bukavu au Zaïre – ou qui s'y trouvaient lors du déploiement de Turquoise ont accepté de rendre leurs armes.

Pour leur part, devant la progression des combats, les populations du nord et du centre du pays se sont dirigées en masse vers le Zaïre (environ 1,2 millions de réfugiés) et la ZHS (plus de 1,5 million).

Les foules de cet exode non contrôlé sont ravagées par l'épidémie de choléra (à Goma), l'épuisement et la malnutrition dans certains camps du Zaïre et aussi de la ZHS.

Malgré des secours prodigués par la force Turquoise et les organisations humanitaires, l'aide est insuffisante en volume faute de moyens, mais aussi par manque de coordination entre les organisations non gouvernementales.

Depuis le 21, près de 100 000 déplacés, installés dans les régions de Kibuye et Musange, ont quitté la ZHS; tandis qu'environ 10 000 réfugiés étaient rentrés de Goma à la date du 25 juillet. Ce flux venant de Goma a augmenté depuis lors. On constate dans la période récente que certains déplacés refluent vers la ZHS.

V. ACTIONS HUMANITAIRES ENTREPRISES

A. Situation générale

Les réfugiés de la zone de Goma (près de un million) sont dans une situation catastrophique, faute d'eau potable et de nourriture. Épuisement et choléra produisent des ravages, malgré les secours d'urgence mis en place par la France et d'autres intervenants depuis quelques jours.

En ZHS, les populations (2 millions) se stabilisent grâce à l'arrivée de l'aide humanitaire qui demeure néanmoins insuffisante. La stabilité y est précaire, mais une tendance timide au retour vers l'est est perceptible.

/...

L'action humanitaire de Turquoise permet de parer au plus pressé avec les moyens disponibles. Mais l'action menée ne pourra pallier le désastre humanitaire que lorsque l'aide internationale -- très attendue -- produira pleinement ses effets.

B. Actions humanitaires

Le bilan suivant peut être dressé :

- a) Liaisons avec l'Union de l'Europe occidentale pour exprimer les besoins;
- b) Accueil et distribution de 340 tonnes d'aide gouvernementale (voir appendice 2);
- c) Évacuation de plus de 2 800 personnes (voir appendice 3);
- d) Aide médicale à Goma et Cyangugu (voir appendice 4);
- e) Coordination des flux aériens sur l'aéroport de Goma;
- f) Gestion du pont aérien à partir du centre opérationnel interarmées les 20 et 21 juillet;
- g) Distribution d'eau (environ 100 m³/jcur) dans les camps et dans les orphelinats de la zone de Goma;
- h) Travaux de génie (terrassment, creusement de fosses communes);
- i) Sensibilisation des populations par largage de tracts (appendice 5);
- j) Coordination de l'activité humanitaire avec les organisations non gouvernementales et le Département des affaires humanitaires;
- k) Aide ponctuelle et quotidienne des organisations non gouvernementales manquant cruellement de moyens de transport, d'eau, de médicaments, de vivres, ...;
- l) Mise en place d'une "bioforce" destinée à étudier les mesures prophylactiques de nature à enrayer les épidémies.

C. Droits de l'homme

Des exactions ont été relevées dans la ZHS, malgré l'apaisement relatif. Des violations flagrantes des droits de l'homme ont été constatées par les soldats français ou ont fait l'objet de témoignages des populations civiles (adultes et enfants).

Toutes ces informations, collectées sur le terrain, sont en cours de recensement à la cellule humanitaire de Goma, en vue de leur transmission prochaine à la Commission d'experts créée par la résolution 935 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 1er juillet 1994.

/...

VI. APPRÉCIATIONS SUR LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

Engagée conformément à la résolution 929 (1994) du Conseil de sécurité, l'opération Turquoise a réalisé, sans difficultés majeures, la sécurisation de la zone qui lui avait été attribuée.

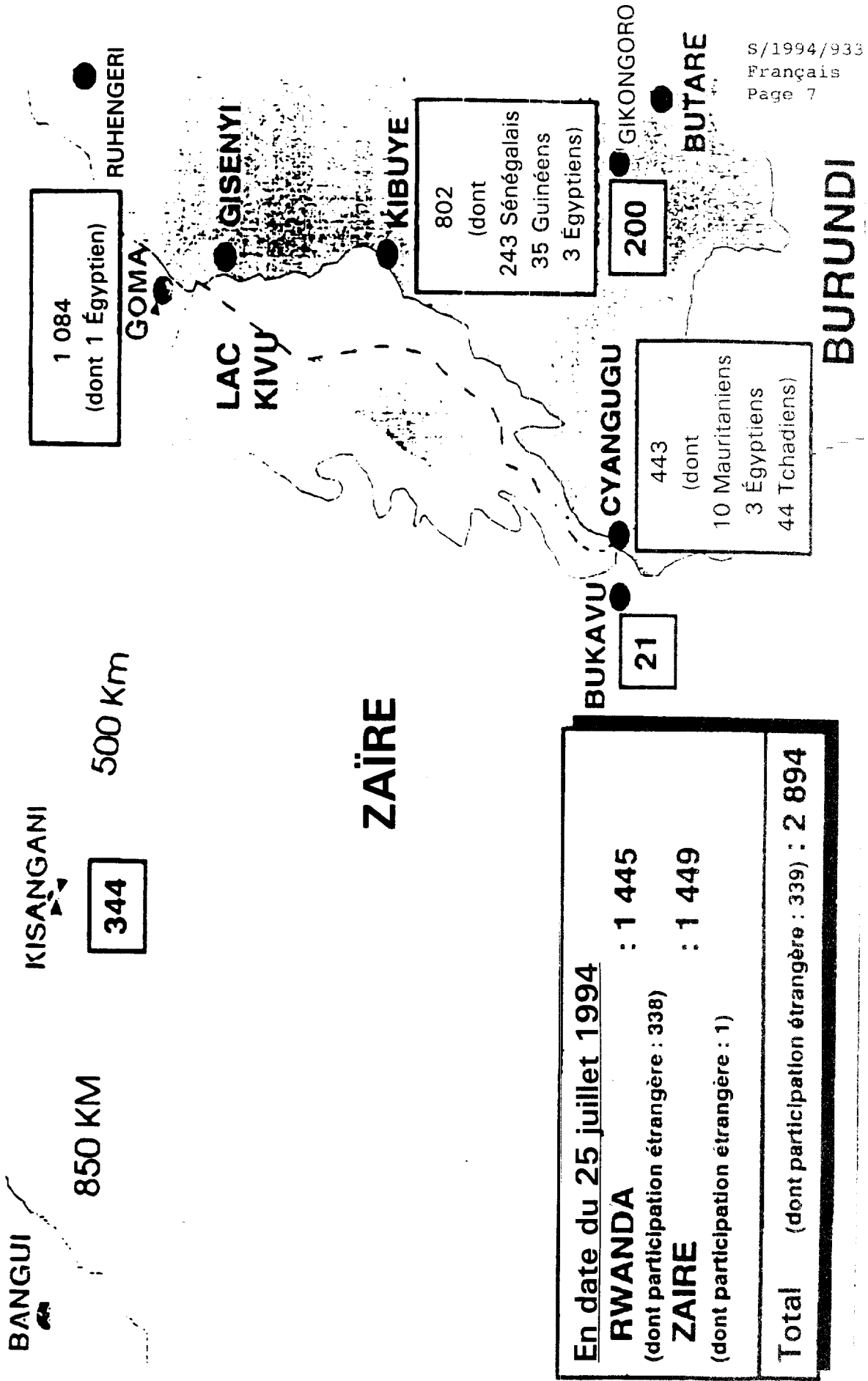
Sur le plan humanitaire, en revanche, le dispositif Turquoise n'est pas dimensionné pour faire face à l'afflux massif de réfugiés, tant en ZHS que sur le territoire zaïrois. En raison du délai de réaction des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales, la situation sur le plan humanitaire a pris un caractère catastrophique (manque d'eau et de nourriture, dysenterie et choléra).

L'arrivée de l'aide massive, qui s'annonce enfin, se heurte à des difficultés de distribution dues à la faiblesse des infrastructures aéroportuaires et routières.

Le désengagement des forces françaises vient de débiter et la relève du dispositif Turquoise, par les forces de la MINUAR II, a commencé dans le secteur de Gikongoro.

APPENDICE 1

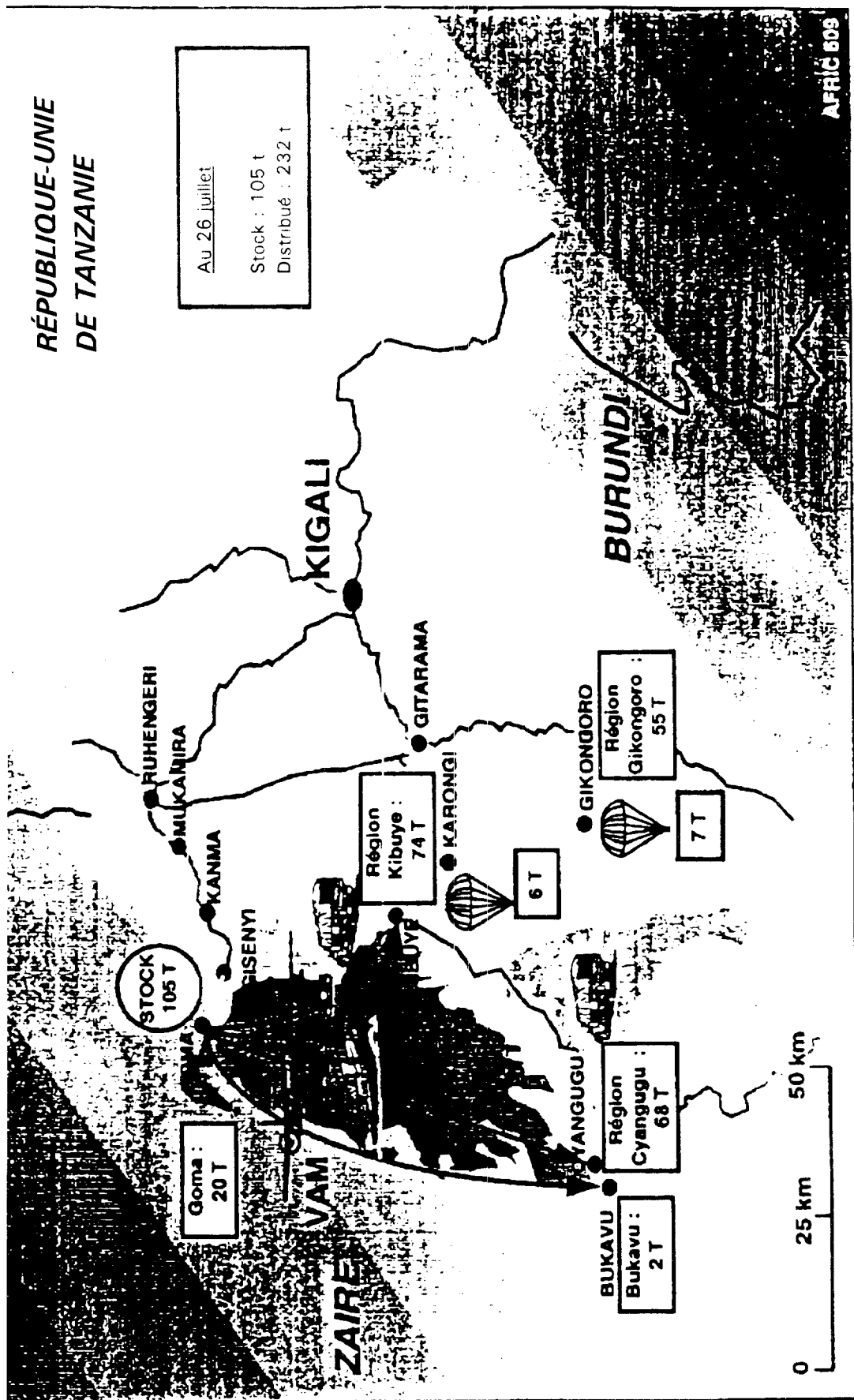
Déploiement Turquoise



APPENDICE 2

Distribution de l'aide gouvernementale

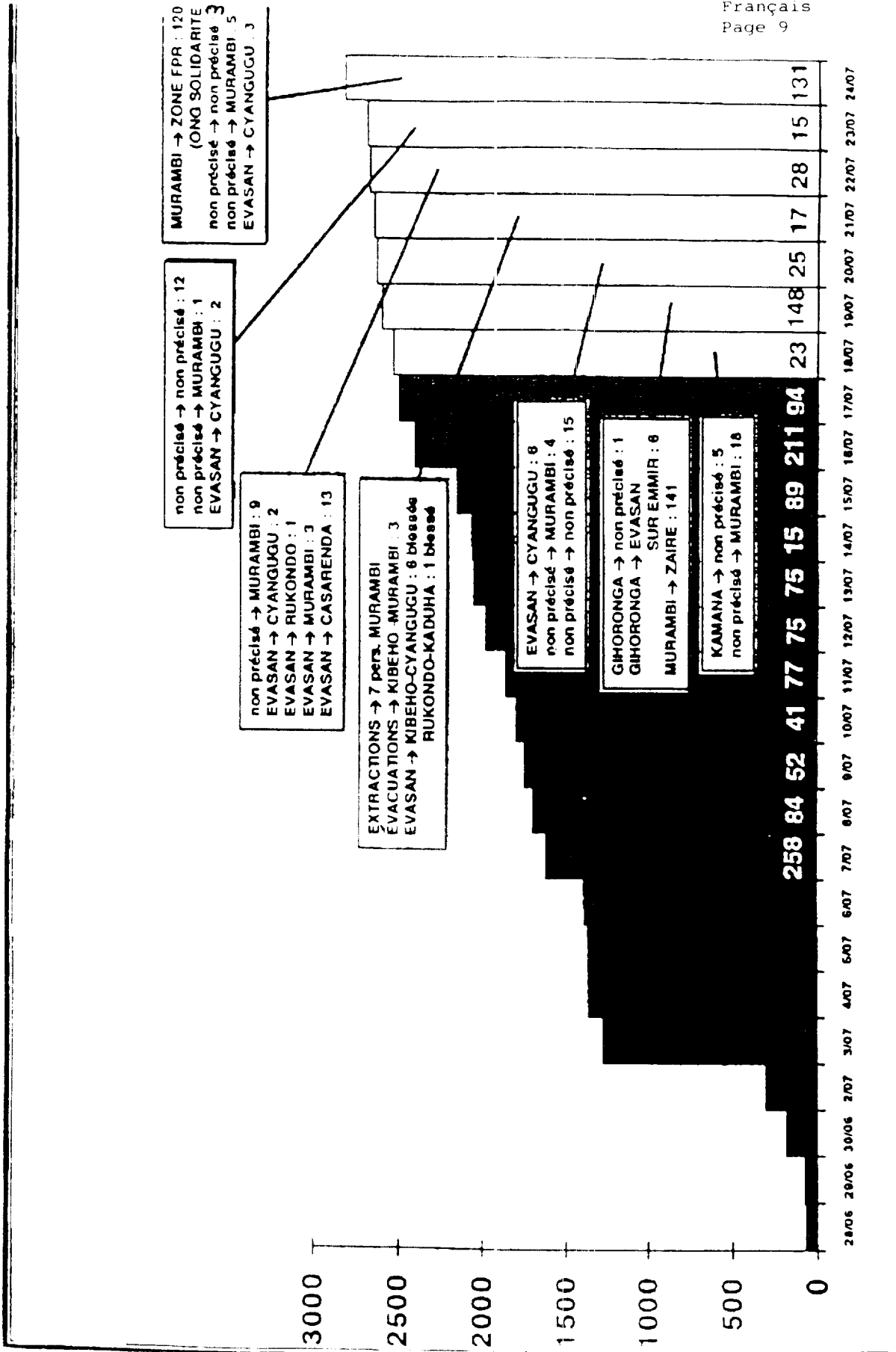
(337 tonnes au 26 juillet)



APPENDICE 3

Bilan cumulé des évacuations

(au 25 juillet - total 2 817)



MURAMBI → ZONE FPR : 120
(ONG SOLIDARITE
non précisé → non précisé : 3
non précisé → MURAMBI : 5
EVASAN → CYANGUGU : 3

non précisé → non précisé : 12
non précisé → MURAMBI : 1
EVASAN → CYANGUGU : 2

non précisé → MURAMBI : 9
EVASAN → CYANGUGU : 2
EVASAN → RUKONDO : 1
EVASAN → MURAMBI : 3
EVASAN → CASARENDA : 13

EXTRACTIONS → 7 pers. MURAMBI
ÉVACUATIONS → KIBEMO-MURAMBI : 3
EVASAN → KIBEHO-CYANGUGU : 6 blessés
RUKONDO-KADUHA : 1 blessé

EVASAN → CYANGUGU : 6
non précisé → MURAMBI : 4
non précisé → non précisé : 15

GIMORONGA → non précisé : 1
GIMORONGA → EVASAN
SUR EMMIR : 6
MURAMBI → ZAIRE : 141

KAMANA → non précisé : 5
non précisé → MURAMBI : 10

258 84 52 41 77 75 15 89 211 94 23 148 25 17 28 15 131

28/06 29/06 30/06 01/07 02/07 03/07 04/07 05/07 06/07 07/07 08/07 09/07 10/07 11/07 12/07 13/07 14/07 15/07 16/07 17/07 18/07 19/07 20/07 21/07 22/07 23/07 24/07

APPENDICE 4

Bilan santé au profit des populations

(au 26 juillet, soir)

Consultations	3 364
Hospitalisations (Antenne chirurgicale de l'avant + EMMIR)	556
Interventions chirurgicales (Antenne chirurgicale de l'avant + EMMIR)	352

APPENDICE 5

Tract larqué au-dessus des populations

OPÉRATION TURQUOISE

AVIS À LA POPULATION RWANDAISE

Vous êtes maintenant dans la zone humanitaire sûre,
protégée par l'armée française.

Ne vous déplacez plus.

Restez sur place, l'aide humanitaire va vous
parvenir.

Soyez sans crainte, l'armée française veille sur votre
sécurité.
